

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [90] (2002)
Heft: 1459

Artikel: Une sans-papier témoignage : "Nous contribuons aussi à l'économie suisse"
Autor: Rosende, Magdalena
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-282293>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une sans-papier^e témoigne

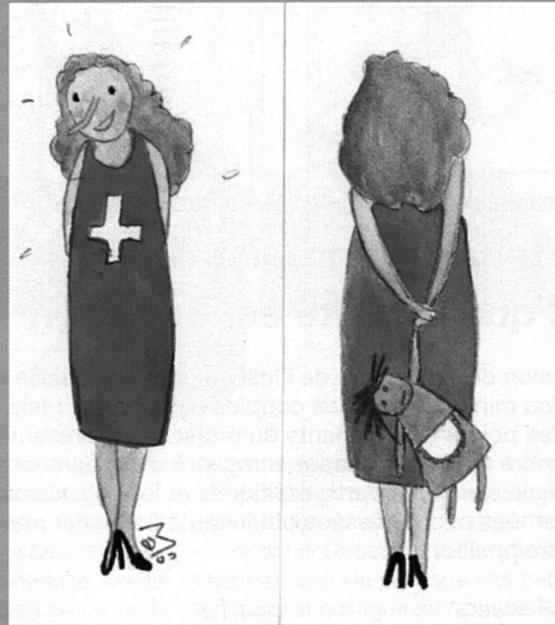
« Nous contribuons aussi à l'économie suisse »

Condamnée à la clandestinité quatre ans après son arrivée en Suisse, Isabel*, Equatorienne, y vit depuis 1990, avec son mari, sa fille et son fils. Pendant des années, sa vie se déroule dans l'ombre, au rythme d'emplois sous-payés, de difficultés à faire des projets et de peur. Au mois de mai dernier, un contrôle de police bouleverse son existence et celle de sa famille. Depuis, Isabel et les siens se battent à visage découvert pour obtenir un permis de séjour. Témoignage.

PROPOS RECUEILLIS PAR MAGDALENA ROSENDE

Quelle a été votre vie et celle de votre famille depuis 1994, année où votre demande d'asile a été rejetée ?

Ce fut comme un commencement à zéro. Nous sommes restés quelques jours chez des amis, puis nous avons cherché un logement et un emploi. J'ai d'abord travaillé dans un restaurant comme auxiliaire tout en gardant des enfants. C'est ce que je pouvais faire. Mes enfants étaient petits, mais je devais travailler car nous n'avions pas assez d'argent. Nous avons toujours travaillé, cotisé à l'AVS et payé les impôts à la source. Mon époux a ensuite trouvé un emploi de peintre en bâtiment. Puis, j'ai trouvé un travail dans une boulangerie. Je travaillais de 5h45 jusqu'à 14h30 pour un salaire de 1400 francs par mois avec un jour de congé par semaine. Comme le travail de mon époux n'était pas fixe, je devais garder ce travail pour pouvoir manger, payer le loyer et les assurances. Le temps a passé, mes enfants, nés ici, se sont habitués à ce mode de vie. J'ai cessé de travailler dans la boulangerie après une année et demie parce que le patron me traitait très mal. Il avait un mauvais caractère, il était raciste. Lorsque je lui ai dit que je ne voulais plus travailler pour lui, il a déclaré qu'il allait me dénoncer à la police et qu'il n'allait pas payer mon salaire. Je ne savais pas quoi faire, mais je suis quand même partie. Le pasteur de l'Eglise évangélique à laquelle je me rendais m'a aidée à toucher mon salaire. Ensuite, j'ai trouvé du travail dans une famille où je m'occupais de deux



filles. La femme était très gentille. Quand je ne pouvais pas laisser mon fils à la garderie, je pouvais le prendre avec moi. A l'exception de la boulangerie, tous les employeurs ont été gentils avec moi. Je suis restée environ deux ans dans cette famille. Comme mes enfants étaient seuls au moment des repas, j'ai cessé de travailler. Je payais une femme pour qu'elle donne à manger à mes enfants, et il ne me restait que 600 francs car mon salaire dans cette famille s'élevait à 1200 francs par mois (pour cinq demi-journées). J'ai discuté avec mon mari et nous avons décidé que je m'occuperais des enfants, en attendant de trouver un autre travail. Après quelques mois, j'ai trouvé un emploi comme nettoyeuse le soir dans des bureaux et le matin chez des particuliers. C'est mon activité actuelle. Mon mari travaille dans la même entreprise de nettoyage, où nous sommes déclarés.

Qu'est-ce qui a été le plus difficile pour vous ?

Il faut dire que la vie de clandestine est très difficile parce que tu dois toujours demander de l'aide aux autres, pour louer un logement, pour souscrire à un abonnement pour la télévision. Pour plusieurs raisons, c'est très difficile. Lorsqu'on n'a pas d'assurance maladie, les honoraires des médecins sont très élevés. Mais surtout, je dirais que le plus dur est de ne pas avoir un endroit où vivre. C'est difficile de trouver une signature pour pouvoir louer un appartement. Le temps passe, mais dans la tête, on est toujours clandestins. Nous ne pouvons rien faire, nous n'avons aucun droit, pas de parole. Rien. Nous travaillons, nous cotisons, mais nous donner un papier, non. C'est injuste, très injuste. Quand nous voulons expliquer notre situation, notre cas, on ne peut pas parler, on n'a rien à dire. Nous sommes mis de côté. Ce n'est pas juste. Nous contribuons également à l'économie de ce pays. Et surtout, il y a beaucoup de monde dans notre situation. Des milliers de personnes qui vivent dans la clandestinité. J'aimerais souligner que les personnes qui ont un permis de séjour ne connaissent pas la situation dans laquelle nous vivons. Il faut que les femmes puissent voir que les femmes qui n'ont pas de papiers souffrent et sont des êtres humains. Grâce aux clandestines, de nombreuses Suissesses peuvent travailler, étudier, parce que nous sommes celles qui gardons leurs enfants. J'aimerais que les gens soient conscients de cela. ◊

*Prénom fictif